

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 10/07/ 2020
PORTANT DESIGNATION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES
SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION SENATORIALE DU 27 SEPTEMBRE 2020**

Affiché du 16/07/2020 au 15/08/2020

L'an deux mil vingt le dix juillet à 9h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos à la salle de la cantine pour des raisons de salubrité publique compte tenu de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, sous la présidence de Michel ICART, maire.

Date de la convocation : le 3 juillet 2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Etaient présents : Michel **ICART**, maire – Olivier **FERNANDEZ** adjoint - Claude **HARTZ-PEYRAT**, adjointe – Pierre **SUTRA** – Delphine **CARTA**.

Absents ayant donné procuration : François **GUILHEM** procuration à Pierre SUTRA – Bernard **BRUNEL** procuration à Michel ICART – Emilie **PIFFERO** procuration à Olivier FERNANDEZ – Emmanuelle **SARRAMALHO** procuration à Claude HARTZ-PEYRAT – Laure **GERARD** procuration à Delphine CARTA.

Absente excusée : Nadine **ESTAQUE**

Secrétaire de séance : Claude HARTZ-PEYRAT

Michel ICART ouvre la séance à 9 heures 30.

1/ Décision de tenir à huis clos le conseil municipal pour raisons sanitaires

Le Maire propose au conseil municipal de tenir l'intégralité de la séance du conseil municipal de ce jour à huis clos, pour des raisons de salubrité publique compte tenu de la situation d'état d'urgence sanitaire actuelle liée à l'épidémie de Covid-19.

Vote = Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2/ Désignation du délégué titulaire et des délégués suppléants aux élections sénatoriales

François GUILHEM a postulé par écrit pour le poste de délégué titulaire, il est le seul candidat. Le vote à lieu à bulletin secret. Après dépouillement effectué par Pierre SUTRA.

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

François GUILHEM est élu au 1^{er} tour de scrutin **délégué titulaire** à la majorité absolue.

Bernard BRUNEL a postulé par écrit pour le poste de délégué suppléant.

Pierre SUTRA et Claude HARTZ PEYRAT se sont présentés également en tant que délégués suppléants.

Le vote à lieu à bulletin secret. Après dépouillement effectué par Pierre SUTRA

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Ayant obtenus au 1^{er} tour du scrutin la majorité absolue avec le même nombre de voix, l'ordre du tableau des délégués suppléants se fait au bénéfice de l'âge de façon décroissante, à savoir :

1^{er} Délégué Suppléant : SUTRA Pierre

2^{ieme} Déléguée Suppléante : HARTZ-PEYRAT Claude

3^{ieme} Délégué Suppléant : BRUNEL Bernard

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Les votes étant terminés, la séance est levée à 10h15.

Le secrétaire de séance : Claude HARTZ-PEYRAT